

Descriptif de formation

Mercredi 3 juin 2026 – 9h00 à 17h00

Gérer et résoudre les conflits d'équipe – transforme les tensions en solutions

Comme tu l'as sûrement remarqué, les conflits font partie intégrante de la vie d'équipe. S'ils sont mal gérés, ils peuvent nuire à la motivation, à la cohésion et à la performance. S'ils sont bien abordés, ils deviennent une opportunité d'amélioration et d'innovation. Cette formation te propose des outils concrets pour comprendre les dynamiques du conflit, les désamorcer et favoriser un climat de travail sain et productif.

Objectifs

Je...

- reconnais les différents types de conflits et leurs impacts
- développe des stratégies adaptées pour gérer les désaccords
- renforce mes compétences de communication dans les situations tendues
- favorise la coopération et l'engagement au sein de l'équipe

Contenu

- Identifier les causes et les mécanismes des conflits en milieu professionnel
- Reconnaître les signes précurseurs et prévenir l'escalade
- Techniques de communication pour désamorcer les tensions
- Médiation, négociation et recherche de solutions communes
- Créer une culture d'équipe basée sur la confiance et le respect

Animation

Sébastien Pascaud, formateur depuis 20 ans sur les compétences de dialogue et de la relation clientèle/ vente
Dirigeant fondateur de FormaTraining.ch, diplômé FSEA 1

Public cible, nombre de participant·e·s

Pas de prérequis, tout public bienvenu

Limité à 12 personnes

Lieu

Hôtel Alpes et Lac, Place de la Gare 2, 2000 Neuchâtel. Tél. : 032 723 19 19

Inscription et désistement

Inscription : Pour garantir la planification, inscrivez-vous suffisamment tôt, idéalement avant la date limite de désinscription. Sinon, les inscriptions sont possibles tant que le formulaire d'inscription est ouvert sur notre site web.

Désistement (sans conséquences financières) : jusqu'au plus tard **lundi 4 mai 2026**, à l'adresse suivante : arc@travailsuisse.ch.

formation-ARC.Suisse

Frais

Pour les **membres**, les frais sont pris en charge comme suit :

- **Syna** : 4 jours de cours / an ou 2 jours de cours pour les retraités et les apprentis.
- **transfair** / transfair Poste : 2 jours de cours / an, le même cours ne peut être suivi qu'une seule fois sur une période de trois ans.
- **SCIV** : jusqu'à CHF 450 / an
- **SwissPersona** : jusqu'à CHF 1'000 / an

Ensuite, les frais sont à la charge des participants.

Pour les **non-membres** : CHF 590.- (documentation de cours et repas inclus)